

VIVRE ENSEMBLE

Résilience

DÉPASSER LES TRAUMATISMES,
(RE)CONSTRUIRE SA VIE



BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

Aubertine H.

VE 161 / février 2017

ENTRETIEN	2-4
avec Boris Cyrulnik	
RELIANCE	5-9
Mineurs non-accompagnés: des tuteurs pour élaborer un projet de vie	
Formation et accès à l'apprentissage	
DOCUMENTAIRE	10-11
Tout sauf un jeu d'enfant	
Témoigner aide à surmonter les traumatismes	
FAMILLES D'ACCUEIL	12
L'OSAR à la recherche de familles désireuses d'héberger et accompagner des réfugiés	
CHRONIQUE >> YÉMEN	13-15
Entre guerres d'influence et migrations croisées	
ASSOCIATIONS	18-19
L'AMAR à Neuchâtel et	
Banque de temps solidaire à Lausanne	
DÉLIT DE SOLIDARITÉ	20-22
Vallée de la Roya. Des gestes nécessaires, avant d'être militants: lettre ouverte d'un enseignant	
ANALYSE	23-25
La politique d'accueil, outil de prévention des conflits	
De la nécessité d'intégrer	
DÉCRYPTAGE	26-27
Où sont passés les 54'000 «relocalisés» de Hongrie?	
DRÔLES DE NEWS!	28

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

DÉPASSER LES TRAUMATISMES, (RE)CONSTRUIRE SA VIE

«La façon dont nos sociétés accueillent les personnes forcées à migrer est un indicateur des bouleversements sociaux à venir.» (p.2)

Rescapé des atrocités de la Deuxième Guerre mondiale, le psychiatre Boris Cyrulnik a reconstruit sa vie en cherchant à comprendre ce qui permet à un enfant qui a connu les pires horreurs de renaître de ses traumatismes. Son parcours exceptionnel de «résilient», il le partage avec d'autres, que certains pensaient bons pour la casse et qui s'en sont brillamment sortis. Et il s'en sert pour tenter d'identifier les conditions de cette résilience.

Son expérience résonne singulièrement au moment où la Suisse, comme l'Europe, cherche par tous les moyens à repousser plutôt qu'à remédier. A décourager plutôt qu'à entourer. Le message de Cyrulnik: celles et ceux qui arrivent «fracassés» par les horreurs et les violences ne sont pas «foutus» si l'on veut bien s'occuper d'eux, leur apporter ce lien dont tout être humain a besoin pour se construire, et, ici, se reconstruire.

Les attaches affectives et familiales, l'attention, l'écoute, l'empathie sont des conditions de cette remise en marche, à côté d'un soutien institutionnel. Si l'un et l'autre sont déficients, si l'indifférence s'ajoute à l'abandon, les perspectives de guérison et d'intégration n'iront qu'en s'éloignant.

Cette édition tente d'explorer quelques facettes de ce qui permet de s'extraire de l'emprise des traumatismes pour reprendre pied dans l'existence. La libération de la parole et de la mémoire par le récit, avec le projet Face migration et son film *Tout sauf un jeu d'enfant* (p. 10). L'accompagnement individuel mené par l'association Reliance

et ses tutrices et tuteurs (p. 5), qui tentent d'aider les mineur-e-s non accompagné-e-s, à «donner du sens» à ce qu'ils ont vécu et à élaborer un projet de vie, facteur essentiel à la résilience selon Cyrulnik.

Loin d'être de simples emplâtres, les actions de solidarité qui misent sur la proximité et la convivialité révèlent ici leur pertinence et un effet indéniable sur le sentiment de dignité et d'exister de la personne qui en bénéficie.

Mesurer la portée de l'action individuelle et de proximité permet aussi de se prémunir contre un sentiment d'impuissance ou d'angoisse face à la marche du monde et à la montée des populismes. Désarroi face aux votes dits protestataires qui, paradoxalement, portent au pouvoir des personnalités agissant contre l'intérêt du plus grand nombre, la cohésion sociale et le respect des droits de tout-e-s. Symptôme d'une perte de confiance des populations en Europe, aux Etats-Unis, à l'égard des élites, des médias et des politiques, cette défiance se nourrit de l'individualisme exacerbé, de la perte de lien social et du manque d'emprise sur sa propre existence.

C'est donc dans la restauration de ces liens et des valeurs de solidarité que nous pouvons agir, à la mesure de nos moyens.

Evidemment, l'engagement personnel ne saurait seul assumer la responsabilité d'un accueil propice à la résilience. Aux acteurs politiques, institutionnels et économiques de repenser fondamentalement leurs pratiques. Et de remettre les valeurs que sont la dignité humaine et le respect de tous les individus au centre de leur action.

SOPHIE MALKA

ENTRETIEN

La résilience

désigne en mécanique la résistance d'un matériau au choc, sa faculté de retrouver sa forme initiale après un impact. Le mot évoque aussi la capacité psychique d'un individu à se reconstruire après un traumatisme. Né en 1937 à Bordeaux, dans une famille d'immigrés juifs, le psychiatre et psychanalyste français Boris Cyrulnik a survécu enfant à la guerre et la déportation, caché dans une pension. Sa mère et son père sont morts à Auschwitz. La résilience a été au cœur de ses recherches et il l'a largement popularisée auprès du grand public. Face aux drames liés à la migration et aux conditions d'accueil des migrants, Boris Cyrulnik explique quels sont les éléments indispensables pour surmonter les traumatismes d'un exil forcé.

La migration forcée est-elle toujours un traumatisme?

Boris Cyrulnik: C'est elle qui provoque le plus de traumas. Chassés de chez eux, les migrants sont souvent maltraités durant leur voyage. Ils sont diminués par la souffrance, appauvris et parfois endeuillés par la perte de proches. Même s'ils ont un diplôme et des moyens, ils ressortent altérés de l'expérience.

Le type d'accueil reçu à l'arrivée dans un pays d'exil est aussi un facteur important?

Dans le cas d'une migration forcée, les pays d'accueil sont souvent débordés en peu de temps par les arrivants. Ils peinent à réagir assez vite et assez bien. Les conséquences de ce manque de stratégie renforcent les traumatismes. L'exemple de Calais est flagrant: un camp d'urgence, qui est la pire des solutions, mais à laquelle on recourt fréquemment par manque d'anticipation. Des conditions contribuant à faire réapparaître des processus de socialisation archaïque. Les hiérarchies culturelles s'effondrent et ce sont les plus forts qui dominent.

Dans certains pays d'accueil, ces camps s'inscrivent sur la durée...

Malheureusement... Regardez les camps

syriens au Liban. Ce sont des camps où des millions de gens sont empêchés de s'intégrer. Cela peut durer sur plusieurs générations. Ils ne peuvent pas s'en sortir. Il n'y a pas d'autre structure que la violence. Les professionnels des camps du HCR le savent bien : ils font les rues larges et amples en prévision des conflits inévitables, pour leur permettre d'intervenir rapidement. Ces lieux sont des fermentes de violence. Et c'est parti pour durer. Depuis le début de la guerre en Syrie, selon l'UNICEF, plus de 300'000 enfants syriens sont nés dans des camps de réfugiés des pays voisins. C'est une bombe à retardement. Comment vivre là où ne règne que la violence, avec une minuscule aide de l'ONU, sans horizon à long terme? Certains de ces individus fracassés – pas tous bien sûr – vont développer une stratégie de survie psychique dans la violence.

Quels sont les facteurs pour éviter ces bombes à retardement? Sur le plan individuel, mais aussi sur le plan collectif de l'accueil?

Pour affronter la migration au mieux, il faut au départ des individus issus d'un milieu sécurisé et capables d'entraide. Si possible une famille qui fonctionne selon des règles culturelles ou religieuses. Les individus ainsi

BORIS CYRULNIK



«La façon dont nos sociétés accueillent les personnes forcées à migrer est un indicateur des bouleversements sociaux à venir.»

équipés réagiront moins mal à l'agression. Ensuite, il faudrait des conditions de voyage exemptes de violences. Ceux qui n'ont pas été agressés s'en sortent mieux. Ceux qui ont été pillés, violés, violentés pendant le transport arrivent encore hébétés par le malheur. C'est un facteur de vulnérabilité. Et, finalement, après la catastrophe de la migration forcée, il faut du soutien et donner du sens à cette migration. Et j'insiste vraiment sur ces deux fondements.

Plus précisément?

Le soutien, c'est la structure d'accueil qui permet l'organisation de la vie – et non pas de la survie – dans un pays nouveau: l'apprentissage des règles, de la langue, la capacité de travailler. Ce soutien, c'est le pansement. Ce n'est pas la guérison. Pour guérir, il faut une mise en sens, le mot-clé de la résilience. Il est nécessaire de chercher à comprendre. Il faut un projet d'existence

qui justifie les rêves et les efforts. On souffre mais à la fin on s'enrichit. Sans projet, on est soumis aux émotions, à la réaction purement émotionnelle. Je pense particulièrement aux jeunes mineurs migrants non accompagnés, sans structure affective ou groupale, altérés la plupart du temps par les expériences du voyage. Ils ont besoin d'un soutien fort, d'un véritable encadrement et surtout, d'un projet.

Dans cette perspective, que pensez-vous des politiques européennes de renvois rapides et des accords de Dublin?

Dublin, c'est l'équivalent d'un mur. Certains hommes politiques parlent de dresser des murs contre la migration: c'est logique, et toxique. Cela protège quelques années, mais derrière les murs, les gens sont confinés et la violence grandit. Cette stratégie politique n'en est pas une. Et sans stratégie à long terme ne subsiste que la violence.

RELIANCE

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS DES TUTEURS POUR ÉLABORER UN PROJET DE VIE

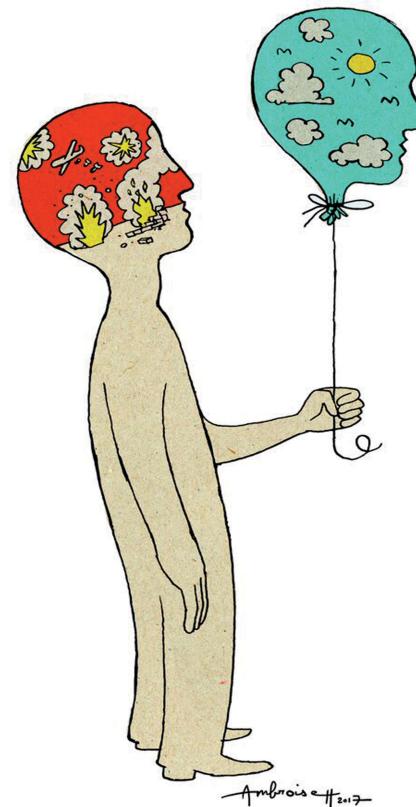
«POUR GUÉRIR, IL FAUT UNE
MISE EN SENS, LE MOT-CLÉ DE
LA RÉSILIENCE.»

Quelles sont les bonnes pratiques d'accueil pour favoriser la résilience?

Les pays qui parviennent le mieux à donner soutien et capacité de trouver un sens sont les pays du Nord: la Suède, l'Allemagne pour l'instant et le Canada. Ce dernier pays est moins exposé, certes, et il sélectionne ses migrants, ce qui est discutable. Mais il développe un vrai programme d'accueil où les migrants sont amenés à aider le pays eux aussi, à faire de véritables projets de vie. Chez nous, c'est un type d'accueil de base: on limite la casse. Il y a de l'aide médicale, une structure basique, une aide d'urgence qui dure et qui ne permet pas de vivre sur la durée... Bref, l'art et la manière de fabriquer une population violente. La façon dont nos sociétés accueillent les personnes forcées à migrer est un indicateur des bouleversements sociaux à venir.

Quelle résonnance ce constat évoque-t-il pour vous, personnellement?

J'ai commencé ma vie en subissant un langage totalitaire. Et je finis ma vie en observant ce langage totalitaire ressurgir aujourd'hui. En Orient, Erdogan, le Hamas, Morsi... En Europe, Pegida en Allemagne, Orban en Hongrie, le mouvement Odin en Finlande: les peuples cherchent des sauveurs: les dictateurs populistes sont plébiscités! Regardez Trump aussi. En France, il y a Marine Le Pen...



Quelle attitude adopter face à cette tentation totalitaire?

Ma famille a disparu à cause d'un totalitarisme. Alors lorsque je vois réapparaître un langage totalitaire - même s'il n'a rien à voir avec le nazisme - ça me blesse personnellement. Je dirais presque que c'est le réveil de l'angoisse. Alors je m'engage, je voyage dans ces pays, j'écris à mon petit niveau. Je me sentirais très mal de ne pas m'engager.

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUELLE HAZAN

Active depuis 2013 auprès des familles requérantes d'asile du foyer des Tattes à la requête du Conseil d'Etat genevois, l'association Reliance a été sollicitée en 2015 pour mettre en place un programme de tutorats auprès des jeunes mineurs arrivant seuls dans le canton. A quel besoin répondent les tutrices et tuteurs? Quelles difficultés rencontrent-ils ou elles? Explication et témoignages de ces accompagnants, plongés dans la réalité d'adolescents et de jeunes adultes en quête d'avenir. (réd.)

Après un parcours migratoire le plus souvent extrêmement difficile, les jeunes réfugiés non accompagnés se retrouvent dans une situation faite d'insécurité, de précarité, et très souvent caractérisée par beaucoup de non-sens. Ils ne parlent pas notre langue et hors l'école qui les accueille, ne fréquentent pas de lieu francophone. Désorientés quant à leur statut et à leur avenir, sans les clés nécessaires à la compréhension du système social et scolaire dans lequel ils débarquent, ils surfent sur des exigences externes qu'ils ne comprennent pas, souvent sans commune mesure avec leurs aspirations: trouver un lieu de sécurité, apprendre et travailler.

La tutrice-le tuteur, passeur culturel, se profile donc comme un-e guide empathique et stimulant qui accompagne et soutient le jeune dans l'apprentissage de la culture du pays qui l'accueille, dans sa découverte du monde professionnel et dans la compréhension des savoirs et démarches nécessaires pour entrer dans celui-ci. En complémentarité avec les membres du réseau autour du jeune, la tutrice-le tuteur propose à celui-ci un encadrement, une présence stable, un partenariat, un soutien scolaire ajusté à ses possibilités; elle-il l'aide à reconnaître et mobiliser ses propres compétences, à réfléchir et construire un projet personnel concret et réaliste, à cibler les objectifs à atteindre et à progresser dans la réalisation de ses potentiels.

L'expérience montre que cette présence, ce lien fort tissé avec le jeune, ont un impact réel sur sa capacité à comprendre les enjeux auxquels il doit faire face et à trouver des moyens adéquats pour les affronter; ils l'aident également à trouver plus de sécurité, plus de paix; enfin, ils facilitent son intégration dans la Cité, sa compréhension du monde professionnel et de ses exigences et lui permettent de mieux voir où il voudrait aller.

FRANÇOISE JOLIAT
PRÉSIDENTE DE RELIANCE

DIALOGUE ENTRE DEUX TUTEURS

POUR OBTENIR LA CONFIANCE DE QUELQU'UN, IL FAUT DONNER UN PEU DE SOI-MÊME

Membre de l'Association Reliance et tuteur d'un jeune migrant, Yacine Haffar est traducteur juridique (français, anglais, arabe) et éducateur. Il met ses compétences pédagogiques et sportives au service des demandeurs d'asile scolarisés à Genève. Son objectif: étendre l'aide qu'il est en mesure d'apporter à ceux qui n'ont pas de famille et se sentent isolés. Sa force: une énergie à toute épreuve et une capacité d'écoute exceptionnelle.

Qu'est-ce qui est primordial dans un tutorat?

La confiance. Il faut commencer par installer un climat de confiance entre la personne tutorée et le tuteur, bien sûr, mais aussi avec les représentants des instances sociales. Je crois que pour obtenir la confiance de quelqu'un, il faut donner un peu de soi-même, accepter de livrer un morceau de son passé. Alors, avant d'être une oreille, je suis une bouche.

Parlez-nous de l'objectif de votre tutorat...

Le plus urgent était de préparer Promedi*, le jeune demandeur d'asile dont je m'occupe, pour son audition à Vallorbe. Il avait le permis N, qui est de mon point de vue le pire de tous, renouvelable tous les six mois. On ne peut rien faire avec ce permis, on vit dans l'incertitude totale, impossible de faire un stage de longue durée ou d'envisager un avenir. Pendant l'audition, il y a des règles à respecter absolument. Marie-Claire Kunz, juriste au CSP, m'a aidé à préciser mon rôle. Le plus important pour l'auditionné est de redire exactement la même chose que la première fois. Au moindre détail près. On gratte la plaie. Et moi, j'étais là, je le voyais souffrir et je ne pouvais rien dire. A cette époque, Promedi, qui venait de perdre sa mère et sa soeur, était suivi par une psychologue et là, je voyais son état psychologique empirer.

* Prénoms d'emprunt

Vous l'avez accompagné à Vallorbe. Comment cela s'est-il passé?

Le plus dur est de réaliser que les auditeurs ne croient pas le jeune. Moi qui le connaissais, à qui il avait fini par se confier, je voyais bien qu'il disait la vérité. Mais eux, non. Et puis, l'audition ravive la douleur, les événements pénibles qu'on a essayé de refouler pour survivre remontent à la surface.

Et la conclusion de cette audition?

Dossier refusé. Promedi n'avait qu'à aller se faire soigner en Afrique. Mais nous avons fait recours et nous avons pu prouver que dans son pays d'origine, les soins psychiatriques et les médicaments, c'est pour les riches, pas pour un jeune homme issu d'une famille modeste. J'ai pu obtenir le témoignage d'un médecin de son pays qui l'expliquait. Et, finalement, Promedi a obtenu un permis F. Au moins pour la durée de son traitement.

Vous avez donc gagné cette bataille, la plus importante de toutes!

Nous l'avons gagnée ensemble : lui, la juriste du CSP, la maîtresse de classe de Promedi (à l'ACPO), sa psychologue et moi. En unissant nos forces.

Pour s'investir autant, il faut être très motivé...

Je le suis. En tant qu'Algérien, arrivé en



Europe il y a sept ans, je comprends ce que vivent les migrants. Lorsque ma mère a été transportée d'urgence à Genève, pour une transplantation du foie qui lui a sauvé la vie, je ne pouvais pas la rejoindre et m'occuper de mon jeune frère et de ma petite sœur, présents avec elle. Je venais d'avoir 18 ans et je ne pouvais pas prétendre au regroupement familial. Je n'ai eu droit qu'à un visa touristique de deux semaines. J'ai dû finir mes études à l'Université d'Oran et me battre ensuite pour venir les poursuivre à l'Université de Genève, ce qui me permettait enfin de m'occuper de ma fratrie et de ma mère.

En plus de votre tutorat, vous vous occupez aussi d'autres jeunes...

Oui, j'organise des entraînements de foot en semaine auprès des élèves de l'ACPO et des

stages pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'Association Jeunes et Intégration (AJI). C'est un projet pédagogique et sportif né du constat que les jeunes de plus de 16 ans, migrants ou non, manquaient d'activités extrascolaires. Il contribue à leur socialisation et les incite à pratiquer le français.

Et ça marche?

Au départ, il y avait 40 participants, aujourd'hui, ils sont 105. Et, surtout, à la fin de l'activité, ils repartent avec le sourire et cela me remplit de joie. J'ai aussi la chance de voir s'épanouir d'autres jeunes tutorés dont s'occupent mes collègues de Reliance.

**PROPOS RECUEILLIS PAR JANKA KAEMPFER,
TUTRICE DE RELIANCE**

LA RÉSISTIBLE EXCLUSION DU MIGRANT, JEUNE OU NON A qui ou à quoi il est possible de résister

La scène se passe dans une entreprise genevoise. J'ai accompagné Desfalda* un jeune Erythréen. Nous avons rendez-vous pour un stage ou un apprentissage avec le patron. Le dialogue qui suit retranscrit le plus fidèlement ce qui s'est passé:

Le patron, désignant Desfalda: *Bon, il parle français au moins ?*

Desfalda: *Je suis des cours de français.*

Le patron, s'adressant à moi: *On n'a pas de boulot actuellement, c'est dur...*

Et puis qu'est-ce que je vais faire de lui... Il ne parle même pas français.

Moi: *Il est en train d'apprendre, il travaille beaucoup et...*

Le patron, m'interrompant: *Ici j'ai des apprentis qui en veulent, même des Portugais. Ils sont demandeurs de tâches difficiles, vous voyez ?*

Qu'est-ce que je vois ? Que Desfalda n'est pas fait pour les tâches difficiles ? Je regarde Desfalda maintenant. Il baisse les yeux, et me regarde, comme démunis.

Moi: *Je connais Desfalda Il est volontaire, vous pouvez compter sur lui !*

Le patron: *Oui peut-être... Bon, écoutez, clairement, il n'y a pas de place en ce moment, c'est la crise, désolé...*

Est-ce qu'il faut insister ? C'est la troisième entreprise pour ce matin. Et les réponses se ressemblent. Nous partons.

Devant un café, nous parlons Desfalda et moi. Il m'écoute lui expliquer que c'est difficile aujourd'hui, tu vois bien... Mais comment faire pour ne pas se rendre à l'évidence : nous sommes les acteurs collectifs d'une exclusion annoncée. Et Desfalda s'en rend compte dans son corps, dans son quotidien. Tous les ingrédients de cette mise à l'écart sont là : la peur de l'étranger, de plus en plus présente. Et, face aux errements politiques, le sentiment d'être dans « l'impuissance », comme le dit clairement Aldo Brina dans *Le Courrier* du 18 décembre. Face à cette résistible exclusion, Desfalda a développé une stratégie : Il n'est pas un. Il est fait d'une succession d'actions et de paroles décalées les unes par rapport aux autres. Plus exactement, il ne cesse de se révéler à nous plus divers, plus complexe que nous ne pouvions l'imaginer ; de changer sous nos yeux selon la situation dans laquelle il se trouve. C'est sans nul doute ce qu'il a trouvé de mieux pour s'adapter, pour ne pas partir en morceaux. Voilà ce que Desfalda m'apprend. Ne pas prendre les événements de notre parcours commun comme étant définitifs, mais, avec une persévérence sans égale, accepter que ce parcours soit confus, chaotique. Il me demande en quelque sorte de l'accompagner en pratiquant une éthique du déplacement. Mon tutorat devient une expérience nouvelle, fondée sur la rencontre de deux expériences singulières (celle du migrant et la mienne) mises en mots singuliers, qui vont faire apparaître de nouvelles significations. Le tuteur est donc invité, dans sa présence, non plus à se positionner comme un expert mais comme un accompagnant.

NICOLAS REICHEL
TUTEUR DE RELIANCE

DES BARRIÈRES À L'INFINI

L'été dernier, Aymeric* arrivait au terme de son programme de l'accueil du post-obligatoire (ACPO). Ce jeune, dont je suis le tuteur, rêvait de faire une école de commerce, un domaine qui lui plaisait beaucoup : enfant, il aidait sa défunte maman au marché. Malgré ses efforts, il n'avait pas les prérequis nécessaires pour entamer cette formation. Nous avons alors tenté de lui obtenir un stage de longue durée dans ce même domaine, en faisant du porte-à-porte. Nous n'avons pu que constater que cette branche reste réservée aux initiés. Sans formation, ni stage, nous nous sommes résolus à réorienter le projet professionnel d'Aymeric vers une branche plus accessible et y décrocher un apprentissage. J'ai pu le mettre en contact avec un chef d'entreprise dans le secteur du BTP (étanchéité). Le patron a beaucoup apprécié Aymeric. Restaient les formalités. C'est là que nous nous sommes heurtés à la barrière administrative : son permis N ne lui permettait

pas d'effectuer un apprentissage.

Aymeric, en Suisse depuis trois ans avec une grande volonté de réussir, a dû faire face à ces barrières qui l'éloignent de ses rêves. Son dernier recours a été les Ateliers de formation de l'Hospice général (ATFOR), où il a fini par choisir la mécanique. Ensemble, nous cherchons à maintenir la motivation nécessaire pour finir cette formation, avec l'espoir que sa situation administrative évolue et qu'il puisse enfin envisager un stage ou un apprentissage.

En parallèle à son cursus scolaire, Aymeric a été repéré par un entraîneur de football. Il a le niveau pour intégrer un centre de formation à Genève, mais encore une fois, sa situation administrative l'a empêché d'intégrer l'équipe. Des obstacles sans fin, sans pitié et qui confinent à l'absurde.

YACINE HAFFAR
TUTEUR DE RELIANCE

QUEL ACCÈS À L'APPRENTISSAGE POUR LES JEUNES ISSUS DE L'ASILE ?

Alors que l'accès à la formation gymnasiale et aux études supérieures est garanti pour les jeunes avec ou sans statut, l'accès à l'apprentissage est conditionné aux règles régissant l'activité lucrative. Le droit de travailler et tributaire d'un permis de séjour et ce sont les autorités cantonales qui délivrent les autorisations de travail.

Les réfugiés (permis B et C) et personnes admises à titre provisoire (permis F) jouissent d'un accès sans restriction au marché de l'emploi et à l'ensemble des domaines professionnels. Dans les faits, les employeurs s'arrêtent souvent sur l'adjectif « provisoire » et le caractère annuel du permis F.

Permis N: Passé un délai de trois mois, un demandeur d'asile peut obtenir une place d'apprentissage dans certains secteurs.

L'autorisation de travail est limitée à certaines branches d'activités. L'employeur doit vérifier qu'il ne peut pas engager un ressortissant suisse ou un détenteur d'un permis de séjour.

Et les jeunes débouté-e-s et sans statut légal ? Une disposition fédérale a ouvert l'accès à l'apprentissage aux jeunes sans statut légal en 2013, qui concernerait également les jeunes débouté-e-s de l'asile. Elle permet aux autorités cantonales d'octroyer un permis de séjour pour la durée de l'apprentissage, sous un certain nombre de conditions cumulatives (notamment avoir suivi la scolarité en Suisse pendant au moins 5 ans). Des conditions dans les faits rédhibitoires : en septembre 2016, seuls 15 jeunes ont effectivement pu en bénéficier, selon la Commission fédérale des migrations.

* Prénoms d'emprunt

DOCUMENTAIRE

TÉMOIGNER AIDE À SURMONTER LES TRAUMATISMES

TOUT SAUF UN JEU D'ENFANT

Guérison, violences et persécutions forcent aujourd'hui d'innombrables personnes à quitter leur pays d'origine pour un lieu inconnu, où elles tentent de surmonter les traumatismes vécus. Ces événements difficiles auxquels les parents ont été confrontés influent significativement sur la vie de leurs enfants. Les répercussions de la guerre et de la violence sur ces réfugiés de la deuxième génération, qui sont nés en Suisse ou y ont fait une grande partie de leur scolarité, mobilisent peu à peu l'attention des thérapeutes, des chercheurs et du public. Le film "Tout sauf un jeu d'enfant" donne la parole à quatre jeunes adultes nés en Suisse ou qui y ont suivi une grande partie de leur scolarité. Ils et elles y racontent les difficultés, les obstacles, mais aussi les ressources mobilisées et les succès qui ont jalonné leur parcours d'intégration.

Lancé en 2013 par l'équipe de Face migration, «Tout sauf un jeu d'enfant» est un projet au long cours: il a démarré en 2007 avec une exposition relatant les parcours de victimes de la guerre et de la torture dans leur quotidien en Suisse et se donne pour objectif de comprendre comment les conséquences de la guerre et des persécutions se manifestent chez la deuxième génération. Le film «Tout sauf un jeu d'enfant» fait témoigner quatre enfants des personnes suivies dans le cadre de l'exposition, devenus jeunes adultes entre-temps. Ceux-ci racontent la façon dont ils ont été confrontés, dans leur enfance, au passé traumatisant de leurs parents et comment ceci a influencé leur quotidien et leurs comportements.

Le récit a pour effet de renforcer les ressources des personnes concernées. C'est pourquoi le film se focalise sur la famille dans son ensemble, qui joue un rôle central et peut être considérée soit comme un soutien, soit comme un facteur délétère lorsqu'il s'agit de surmonter des événements éprouvants. De plus, la famille est un lieu d'expression, d'interaction et de dialogue pour chacun

de ses membres. Le dialogue leur permet de faire un travail sur leur passé éprouvant et leur procure de la force et des ressources nécessaires pour pouvoir reconstruire un avenir commun.

Néanmoins, certaines familles réfugiées craignent de parler de leur passé douloureux par peur de faire éclater des blessures. Se taire leur apparaît comme une mesure de sécurité. Ils cherchent à protéger leurs enfants des conséquences négatives des traumatismes vécus. Dans une telle situation, les institutions de la société d'accueil telles que l'école jouent un rôle primordial dans la mesure où elles livrent des ressources permettant aux jeunes adultes de développer des mécanismes de défense et des capacités de mobilité sociale pour un avenir meilleur.

Notre film entend sensibiliser divers publics à cette problématique. Familles concernées, écoles, employeurs, permanences sociales ont en effet un rôle à jouer dans l'intégration des jeunes adultes, véritable défi pour notre société d'accueil.

A partir de ce film et de sa projection, accompagnée de débats entre différents

FILM ET DISCUSSION

21 mars 2017

19h30-21h30

La Traverse

Genève

Vivre Ensemble organise une soirée projection et table ronde en collaboration avec Face migration, l'équipe au cœur du projet et du film *Tout sauf un jeu d'enfant*. Elle s'intéressera en particulier à l'accès à la formation, à l'apprentissage et au marché du travail des jeunes réfugié-e-s en Suisse.

Modération

Emmanuelle Hazan, journaliste, membre du comité de Vivre Ensemble

Invités

Haron Ahmed Sayed Hashimi, étudiant en architecture, protagoniste du film
Caroline Schlar, psychologue, consultation psychothérapeutique pour migrant-e-s,

Appartenances Yverdon-les-Bains

Philippe Schneider, travailleur social en milieu scolaire, centre de transition professionnelle et service de l'accueil du post-obligatoire (ACPO)

Bilal Ramadan, enseignant, membre-fondateur de l'association Reliance

FILM ET DISCUSSION

TOUT SAUF un jeu D'ENFANT

FORMATION
APPRENTISSAGE
TRAVAIL

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE
ET DE LA FUITE SUR LA DEUXIÈME
GÉNÉRATION DE RÉFUGIÉS EN SUISSE

MARDI, 21 MARS 2017
19H30 – 21H30
OUVERTURE DES PORTES À 19H

LA TRAVERSE
MAISON DE QUARTIER DES PÂQUIS
RUE DE BERNE 50
1201 GENÈVE

acteurs concernés dans différents lieux de Suisse, un vidéo-box interactif sera ultérieurement développé et installé sur les places publiques ou devant des écoles dans certaines villes. Le but sera de créer un dialogue interactif virtuel entre la deuxième génération issue de la migration et les adolescents autochtones. L'opération permettra également de réfléchir aux conséquences de l'exode, de la guerre et des persécutions ainsi qu'aux différentes façons de vivre avec les traumas qui en résultent.

Le projet aboutira par la formulation de recommandations destinées aux professionnels et par la réalisation d'une exposition multimédia.

BÜLENT KAYA
FACE MIGRATION

Voir www.face-migration.ch

«Mit der schwierigen Erinnerung in der sicheren Fremde», exposition réalisée par Martina Kamm, sociologue et experte en matière de migration et Meinrad Schade, photographe.



Face
MIGRATION

EN BREF

CHRONIQUE >> YÉMEN

HÉBERGER UN RÉFUGIÉ

L'OSAR CHERCHE À NOUVEAU DES FAMILLES D'ACCUEIL

«Qui se sent bienvenu, soutenu et bénéfice de l'estime d'autrui pourra (...) commencer plus rapidement une nouvelle existence.» estime l'OSAR qui tente de donner un nouveau souffle à son projet «Familles d'accueil».

Lancé en 2014 dans les cantons d'Argovie, Berne, Genève et Vaud, ce projet pilote propose à des particuliers de loger des réfugiés chez eux. Séduites par le concept, des centaines de familles s'étaient alors manifestées auprès de l'OSAR. Et avaient été échaudées par une procédure peu réactive et des conditions d'accueil trop strictes, comme l'obligation de proposer une salle de bains individuelle.

Consciente de ces écueils, l'OSAR a mis des moyens et assoupli les conditions d'hébergement: désormais, la seule exigence est de mettre à disposition une chambre meublée, avec possibilité de fermeture à clé, disponible durant 12 mois au minimum. L'OSAR insiste également sur la volonté d'offrir, outre un toit, un peu de temps dans un souci de favoriser l'intégration.

A Genève, 11 familles genevoises participent au projet OSAR, hébergeant 16 personnes. L'Hospice général, partenaire du projet, mais avant tout pour trouver des solutions d'hébergement, dénombre 97 personnes dans des logements proposés par des familles, des paroisses ou des communes.

Rappelons qu'à Genève, plus de 400 demandeurs d'asile vivent toujours dans des abris de la protection civile.

Dans le canton de Vaud, l'EVAM annonçait fin novembre une centaine de personnes hébergées par des privés.

ALEXIS THIRY

Le programme-pilote de l'OSAR se déploie sur les cantons de Genève, Berne et Argovie. Les familles intéressées peuvent s'inscrire en ligne sur le site de l'OSAR, avec la promesse de celle-ci d'y répondre rapidement!

<https://www.osar.ch/familles-d-accueil.html>.

Pour les autres cantons, et pour les personnes souhaitant uniquement mettre un logement à disposition, une liste d'autres projets se trouve en bas de la page Internet du projet de l'OSAR, sous «Projets d'hébergement en Suisse».

CAPITALE: SANAA (DE JURE), SANAA (GOVERNEMENT HOUTHI), ADEN (GOVERNEMENT HADI)

POPULATION: 27 MILLIONS

LANGUE OFFICIELLE: ARABE

RELIGIONS: 65% SUNNITES CHAFÉITES, 35% CHIITES ZAÏDITES (SOURCE: BANQUE MONDIALE)

CHEF D'ETAT RECONNNU PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE: ABD RABBU MANSOUR HADI

RÉUNIFICATION DU YÉMEN DU SUD ET DU NORD: 22 MAI 1990

STATISTIQUES SUISSES 2016 CONCERNANT LES DEMANDES D'ASILE DE RESSORTISSANTS YÉMÉNITES:

NOUVELLES DEMANDES: 48 - CAS RÉGLÉS: 60

DONT:

DÉCISIONS SUR LE FOND: ASILE: 8 - ADMISSIONS PROVISOIRES (AP): 26 - REJET: 0

NON ENTRÉE EN MATIÈRE (NEM): 21 DONT NEM DUBLIN 17

RADIATIONS (DÉCÈS, EXTINCTION) 5

RENOVIS VERS PAYS D'ORIGINE: 0

RECONNAISSANCE DU BESOIN DE PROTECTION APRÈS EXAMEN SUR LE FOND: 100%

EN INCLUANT LES DÉCISIONS DE NON ENTRÉE EN MATIÈRE (NEM) DANS SES CALCULS, LE SECRÉTARIAT D'ETAT AUX MIGRATIONS ABOUTIT À UN TAUX DE PROTECTION DE 61,8% (ASILE + AP) ET DE 14,5% (UNIQUEMENT ASILE) --> PLUS D'INFOS SUR ASILE.CH/STATISTIQUES

Amnesty International, Rapport 2015/2016, chapitre Yémen.

Control Arms, How arms sales to Saudi Arabia are causing human suffering in Yemen, 2016.

Jasmine Caye, "Le Yémen en pleine guerre où plus de 100'000 personnes sont venues se réfugier en 2016", Le temps des réfugiés, 5 décembre 2016.

Human Rights Watch, Détenus, battus, expulsés: Exactions saoudiennes contre les migrants au cours des expulsions de masse, 10 mai 2015.

UNHCR, Yemen Regional Refugee and Migrant Response Plan, (dernière mise à jour: 30 novembre 2016) (consulté le 16 janvier 2017).

RMMS, Yemen Country Profile, mai 2016.



TUBS



Ferdinand Reus

ENTRE GUERRES D'INFLUENCE

Dans le sillon du printemps arabe, un processus de transition politique a été engagé mettant fin à 33 ans de pouvoir sans partage du président Ali Abdullah Saleh. Celui-ci cède les rênes du pays le 27 février 2012 à son vice-président Abd Rabbu Mansour Hadi, vainqueur des élections présidentielles du 21 février. Dès son entrée en fonction, Hadi doit composer avec la puissante milice houthi. Originaire du nord du pays et se réclamant du Zaïdisme, une minorité de l'Islam chiite, ce groupe a pris les armes en 2004 pour dénoncer la marginalisation politique et religieuse de leur communauté. Hostiles à un projet de fédéralisation voulu par le nouveau chef de l'Etat, les Houthis s'emparent de la capitale Sanaa en septembre 2014 forçant le président Hadi à l'exil.

En mars 2015, sous l'égide de l'Arabie saoudite, une coalition constituée d'Etats arabes débute une campagne de bombardements destinée à ralentir la progression des Houthis. Cette intervention permet aux forces restées loyales au président Hadi de reprendre le contrôle d'Aden et de quatre autres provinces du sud. Les Houthis conservent le contrôle de Sanaa et la majeure partie du nord en y maintenant un semblant d'Etat.

En toile de fond se profile une guerre d'influence régionale à laquelle se livrent l'Arabie saoudite et l'Iran, la République islamique étant accusée de soutenir les putschistes. La coalition bénéficie du soutien complice de plusieurs pays occidentaux, dont la Suisse, la France et les USA, qui la fournissent en armes selon un rapport de l'ONG Control Arms. Le Conseil de sécurité de l'ONU a bien adopté une résolution en avril 2015 instaurant un embargo sur les armes, mais celle-ci ne concerne que les Houthis.

YÉMEN ET MIGRATIONS CROISÉES

Cette guerre peu médiatisée a fait plus de 10'000 morts notamment imputables aux frappes de la coalition. Celle-ci utilise des bombes à fragmentation de fabrication occidentale ne permettant pas de discerner cibles civiles et militaires. Human Rights Watch a documenté plusieurs attaques ciblant des maisons, des marchés, des hôpitaux, des écoles, des commerces civils et des mosquées. Le pays compte 2,2 millions de déplacés internes et 80% de la population a besoin d'une aide humanitaire urgente selon l'ONU.

Les **droits humains** n'ont pas été épargnés. Les Houthis ont recours aux arrestations arbitraires et aux disparitions forcées visant les intellectuels indépendants, les journalistes et les acteurs islamistes sunnites. Les forces loyalistes sont accusées de pratiquer des exécutions sommaires de combattants houthis capturés et de civils considérés comme partisans du régime de Sanaa.

Pays d'accueil et de transit. Le Yémen est le seul pays de la péninsule arabique à avoir ratifié la Convention de Genève de 1951. Avant le déclenchement des hostilités, le pays comptait 244'204 Somaliens reconnus comme réfugiés. Plusieurs milliers de Syriens ont été accueillis entre 2011 et 2015. En dépit de l'intensification du conflit en mars 2015, plus de 100'000 personnes originaires de la Corne de l'Afrique ont traversé le golfe d'Aden en 2016 en direction du Yémen. Parmi eux une majorité d'Ethiopiens souhaitant rejoindre les monarchies du Golfe.

Pays d'émigration. Le HCR estime qu'à fin 2016, 182'011 personnes ont quitté le Yémen. Plutôt que de se rendre en Arabie Saoudite, la moitié a préféré la traversée risquée du golfe d'Aden pour trouver refuge à Djibouti, au Soudan, en Ethiopie et même en Somalie. Les données fournies par le HCR démontrent que les ressortissants yéménites ne sont de loin pas les seuls à fuir: 30'000 réfugiés somaliens ont été contraints de retourner dans leur pays d'origine.

Pour de nombreux candidats à l'exil, le choix de l'Arabie saoudite ne va pas de soi malgré la proximité géographique. Non seulement le royaume wahhabite est partie prenante de la guerre qu'ils cherchent à fuir, mais une clôture anti-migrants a été érigée le long de la frontière avec le Yémen. L'Arabie saoudite affirme avoir interrompu les expulsions de citoyens yéménites en situation irrégulière suite à l'intensification du conflit. Plus de 600'000 Yéménites avaient été renvoyés entre juin 2013 et décembre 2014.

ALEXIS THIRY

12 décembre 2016

Le Tribunal administratif fédéral (TAF) annule la décision prise par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) de renvoyer deux mineurs non accompagnés érythréens vers leur pays d'origine. Depuis juin 2016, le SEM n'accepte plus la «sortie illégale» d'Erythrée comme motif d'asile, pour les personnes qui sont en règle avec leurs obligations militaires. Les personnes concernées par ce durcissement se voient ainsi refuser le statut de réfugié ou la protection provisoire et sont donc soumises au régime de l'aide d'urgence.

19 décembre

Préoccupée par la situation humanitaire dramatique constatée à Alep en Syrie, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) demande dans un communiqué à la Suisse de délivrer davantage de visas humanitaires en faveur des milliers de personnes menacées par les bombes, la faim et la terreur.

20 décembre

La commune d'Avully se mobilise suite à l'expulsion de la famille K. vers le Kosovo intervenue le 9 décembre 2016. Rassemblés au local de l'association GENA, les habitants dénoncent le renvoi d'une famille alors que les trois enfants, âgée de 3, 7 et 9 ans, étaient scolarisés à l'école du village, et malgré la vulnérabilité psychique de l'aîné. Une amie de la famille a annoncé qu'un recours allait être déposé auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) début 2017.

20 décembre

Le prix suisse des droits humains "Alpes ouvertes, Frontières ouvertes" récompense l'association «Firdaus» de Lisa Bosia Mirra au Tessin et «Progetto Accoglienza Rebbio» de Don Giusto della Valle à Côme. Lisa Bosia Mirra a servi durant l'été dernier des repas aux réfugiés dans le parc de Côme. Elle est actuellement poursuivie pour «aide à entrée illégale» après avoir aidé à faire entrer clandestinement des réfugiés mineurs en Suisse. Le curé Don Giusto della Valle offre un refuge à de nombreux réfugiés dans sa paroisse à San Martino.

21 décembre

L'étudiant à l'Université de Genève d'origine tchétchène Dagun est libre. Il avait été placé au centre de détention administratif de Frambois dans l'attente de son renvoi vers la Russie après que sa demande d'asile ait été rejetée par le SEM. Cette perspective a suscité une forte mobilisation du Rectorat et des associations d'étudiants. Même s'il a pu reprendre ses études en lettres, Dagun n'est pas assuré de pouvoir rester en Suisse à long terme. Sa demande d'asile pourrait néanmoins être réexaminée sur la base de nouveaux éléments.

23 décembre

Dans une lettre adressée à la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, le Conseil d'Etat genevois est «d'avis qu'il serait humainement souhaitable de limiter les expulsions d'enfants, notamment par le biais de vols spéciaux, aux périodes de vacances scolaires d'été» afin de minimiser l'impact psychique négatif sur les enfants dont les parents font l'objet d'une décision de renvoi.

6 janvier 2017

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), chargé de l'hébergement des demandeurs d'asile dans le canton de Vaud, continue de fermer des abris PC. Selon l'ats, cette politique de fermeture traduit une diminution des demandes d'asile en Suisse qui se répercute au niveau cantonal: durant les trois derniers mois de 2016, Vaud s'est vu attribuer 255 nouveaux requérants, contre 1'155 l'année précédente.

13 janvier

Solidarité sans frontières publie une pétition adressée au Conseil fédéral pour lui demander d'agir rapidement face à la situation dramatique que vivent des milliers de réfugiés qui tentent de survivre à un froid glacial en Grèce, dans les Balkans et en Italie. Selon le HCR, au moins cinq décès liés au froid ont été enregistrés parmi les réfugiés. Solidarité sans frontières demande au Conseil fédéral d'accueillir les 1'500 personnes que la Confédération s'était engagée à relocateur depuis la Grèce et l'Italie.

26 janvier

La Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) estime que le renvoi d'un requérant d'asile vers le Sri Lanka constitue une violation de l'interdiction de la torture au sens de l'article 3 de la CEDH. Dans sa décision (X. c. Suisse - 16744/14), la Cour estime que la Suisse ne pouvait ignorer le danger lié au renvoi encouru par le plaignant. Craignant des persécutions politiques en raison de son appartenance passée aux Tigres tamouls, le plaignant et son épouse avaient déposé une demande d'asile auprès de la Suisse en 2009. Débouté et expulsé en 2013, il avait été arrêté

et maltraité dès son arrivée sur sol sri lankais. Après deux ans de détention au Sri Lanka, le plaignant avait pu revenir en Suisse et y a obtenu le statut de réfugié.

«EUROPE

8 décembre 2016

La Commission européenne recommande aux Etats membres de réactiver le règlement Dublin III en renvoyant vers la Grèce tous les demandeurs d'asile ayant transité par ce pays à partir de la mi-mars 2017 au vu «des progrès sensibles» dans la mise en place des «structures institutionnelles et juridiques indispensables au bon fonctionnement d'un régime d'asile.» Les associations de défense des droits de l'homme estiment que les défaillances systémiques ayant motivé la Cour européenne des droits de l'homme à suspendre les renvois Dublin vers la Grèce en 2011 restent d'actualité.

16 décembre

La Grande Chambre de la CourEDH confirme définitivement son arrêt du 1er décembre 2015 (Khlaifia et autres c. Italie-16483/12). Celui-ci concluait à une violation de la privation de liberté (art. 5), d'un groupe de migrants tunisiens, estimant que leur détention sur l'île de Lampedusa sans aucune décision formelle les avait privés des garanties constitutionnelles liées à la détention administrative. En revanche, le caractère collectif de l'expulsion n'a pas été jugé contraire à la CEDH.

19 décembre

Dans une lettre au Secrétaire d'Etat

à l'asile et à la migration belge, M. Theo Francken, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe enjoint la Belgique à s'absenter de reprendre la détention des familles migrantes avec enfant. Une telle mesure est «disproportionnée et risque d'avoir sur eux des effets particulièrement néfastes», estime le Commissaire.

23 décembre

La Commission européenne débloque 48.2 millions d'euros supplémentaires en soutien à la Bulgarie dans le cadre du Fonds Asile, migrations et intégration et du Fonds de sécurité interne. 36.2 millions d'euros iront au Ministère de l'intérieur afin qu'il renforce la gestion et la surveillance des frontières notamment à travers l'achat d'équipements de surveillance. Les 12 millions restant seront consacrés à la «gestion des flux migratoires».

8 janvier 2017

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) dénonce dans un communiqué les violences policières à l'encontre des migrants et des réfugiés dans le 18ème arrondissement de Paris. Les policiers sont accusés de leur confisquer leurs couvertures en utilisant parfois des gaz lacrymogènes pour les disperser. Le ministre de l'intérieur, Bruno Le Roux, a défendu le travail des policiers.

13 janvier

Lors d'une allocution à la radio nationale, le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, annonce vouloir rétablir la détention systématique de personnes migrantes bien qu'une telle mesure soit contraire au droit européen. En 2013, la Hongrie avait été contrainte d'y renoncer sous la

pression notamment de l'UE, du HCR et de la Cour européenne des droits de l'homme.

25 janvier

Dans un document de réflexion en vue d'un sommet européen en grande partie consacré à la migration, la présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne propose la création d'une «ligne de protection» dans les eaux territoriales libyennes pour décourager les départs de réfugiés des côtes africaines. Malte propose aux Etats membres que les migrants interceptés par les garde-côtes libyens soient «débarqués» en Libye dans des «conditions appropriées». Le gouvernement maltais avance également l'idée d'un accord avec la Libye, inspiré de l'accord UE-Turquie conclu en mars 2016.

> CEDH: Convention européenne des droits de l'homme

> CourEDH: Cour européenne des droits de l'homme

> DFJP: Département fédéral de justice et police

> HCR: Haut Commissariat pour les réfugiés

> MNA:mineur non-accompagné

> SEM: Secrétariat d'Etat aux migrations

> TAF: Tribunal administratif fédéral

> UE Union européenne

ASSOCIATIONS

NEUCHÂTEL | DE L'OCCUPATION À L'INSTALLATION TEMPORAIRE

L'AMAR, LIEU DE RENCONTRES ET DE POSSIBLES

Le Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontres (L'AMAR) a vu le jour en avril 2016 à Neuchâtel. L'initiative est née sous l'impulsion d'un groupe de personnes désireuses de proposer une nouvelle forme d'accueil des réfugié.e.s dans le canton de Neuchâtel et ainsi sortir de la logique d'exclusion. Un lieu vivant, qui fourmille d'activités, et qui voyage dans le canton au gré des espaces possibles.

C'est par l'occupation d'un bâtiment vide depuis de longues années et propriété de la Ville de Neuchâtel que l'aventure commence. L'opération vise à faire réagir la population et les autorités. L'AMAR y apporte quelques meubles et un programme d'activités pour une semaine. S'y succèdent avec succès un repas érythréen, la projection du film «Bunkers», une table-ronde, des réunions ouvertes ou des activités artistiques. La Ville de Neuchâtel s'oppose à cette occupation et enjoint L'AMAR à quitter les lieux, invoquant l'insalubrité de l'espace.

L'AMAR s'exécute, sans abandonner ses projets pour autant, et tout en maintenant un dialogue avec la Ville de Neuchâtel. Elle poursuit ses activités pendant plusieurs mois dans la rue ou dans divers lieux mis à disposition par la municipalité. L'investissement important de l'espace public apporte une grande visibilité. La Ville reconnaît la pertinence du projet et tente de chercher des solutions de relogement.

Au début de l'été 2016, L'AMAR a un nouveau pied-à-terre: une caravane installée aux Jeunes-Rives, la promenade populaire du bord du lac. L'association peut souffler et profiter de l'été. Un matériel de base est stocké dans la caravane et permet l'organisation de cours de français, de cafés blabla, d'un petit coin avec des objets gratuits ou de repas multiculturels, ceci sous l'oeil des passant.e.s.

A l'automne, les activités deviennent impossibles à organiser à l'extérieur et L'AMAR est inquiète pour son avenir. Fin octobre, la Ville propose de lui mettre à disposition des locaux

préfabriqués dans le quartier de la Coudre, sur les hauts de Neuchâtel. Ceux-ci avaient été utilisés dans le cadre de la rénovation d'une école et seront démontés le 31 mai prochain. L'AMAR accepte la proposition avec plaisir et s'installe dans ce quartier à grande mixité sociale.

UN PROJET RECONNUS

L'AMAR y pose donc ses valises et investit petit à petit les lieux grâce aux nombreux objets qu'elle reçoit. Un grand magasin gratuit, un espace salon-salle à manger, un coin cuisine, des jeux, des tables d'information et des salles polyvalentes prennent place. Le bouche-à-oreille fonctionne et le lieu, ouvert quotidiennement, trouve son public et confirme son utilité. Jusqu'à 60 personnes s'y retrouvent chaque jour, selon le moment de la journée et les activités: requérant.e.s d'asile, réfugié.e.s, étudiant.e.s, voisin.e.s, retraité.e.s ou personnes précaires s'y investissent à la hauteur de leurs moyens. Par la rencontre et les affinités qui se créent, les préjugés tombent et chacun.e y acquiert des ressources afin de pouvoir se construire une nouvelle vie.

L'AMAR a à cœur de collaborer avec les différents acteurs qui oeuvrent avec les réfugié.e.s dans le canton et ailleurs, et de faire connaître leurs activités. Sa proximité avec un grand nombre de réfugié.e.s lui permet notamment de rediriger celles et ceux qui ont besoin d'être défendu.e.s vers l'association Droit de Rester Neuchâtel et les permanences du CSP et de Caritas.

« L'AMAR représente le noyau d'une société multiculturelle d'avenir et incarne les valeurs comme l'amour, la fraternité et la solidarité. »

Rami Ibrahim



Photo: L'AMAR

Un processus dynamique qui nécessite de prendre régulièrement du recul.

LOUISE WEHRLI
EDY ZIHLMANN

www.lamarneuch.ch
L'AMAR (avenue du Vignoble 39, 2000 Neuchâtel
(Jusqu'à fin mai 2017!)

VAUD IL L'ÉCHANGE COMME DEVISE

LE COLLECTIF LET'S ACT LANCE UNE BANQUE DE TEMPS SOLIDAIRE

Comment valoriser les compétences de chacun.e, tout en encourageant l'échange et l'intégration? De cette question est née au sein du collectif lausannois Let's Act! l'envie de créer une communauté d'échange de compétences au niveau local, dont la monnaie d'échange est le temps, et non l'argent. Une « banque de temps » accessible à toutes et tous, sans contrainte financière, légale ou culturelle. Le lien social se voit renforcé, l'échange devient solidaire et basé sur la confiance.

Au sein de la Banque de temps Let's Act!, il n'existe pas de hiérarchie: une heure de conseils juridiques équivaut à une heure passée à tondre le gazon, à donner un cours de guitare, ou à faire du baby-sitting. Le projet a pour vocation de permettre à chacun.e, jeune ou âgé.e, Suisse-sse ou de nationalité étrangère, de tout niveau socio-économique, d'échanger ses compétences et connaissances contre celles de quelqu'un d'autre sans débourser un centime.

Le collectif Let's Act! offre la possibilité à des personnes migrantes ou réfugiées notamment de nouer des liens de confiance et de valoriser leurs compétences dans le cadre d'un système d'échange solidaire où tout le monde est gagnant. Plusieurs personnes ont par exemple déjà fait savoir qu'elles désiraient apprendre à cuisiner érythréen ou se mettre à l'arabe... Après avoir révélé les secrets d'une fondue réussie ou donné un coup de main pour la rédaction d'une lettre?

LEILI YAHR
MEMBRE DU COLLECTIF LET'S ACT!

Pour s'inscrire et participer au projet ou simplement en savoir plus: www.enlien.ch/letsact
Une permanence « physique » est assurée chaque mercredi au Petit Salon, rue Saint-Martin 18 à Lausanne, de 17h à 18h. L'occasion de faire connaissance, de réfléchir à ses propres compétences, d'obtenir de l'aide pour s'inscrire ou utiliser la plateforme ou simplement, d'échanger.

DÉLIT DE SOLIDARITÉ

DES GESTES NÉCESSAIRES, AVANT D'ÊTRE MILITANTS

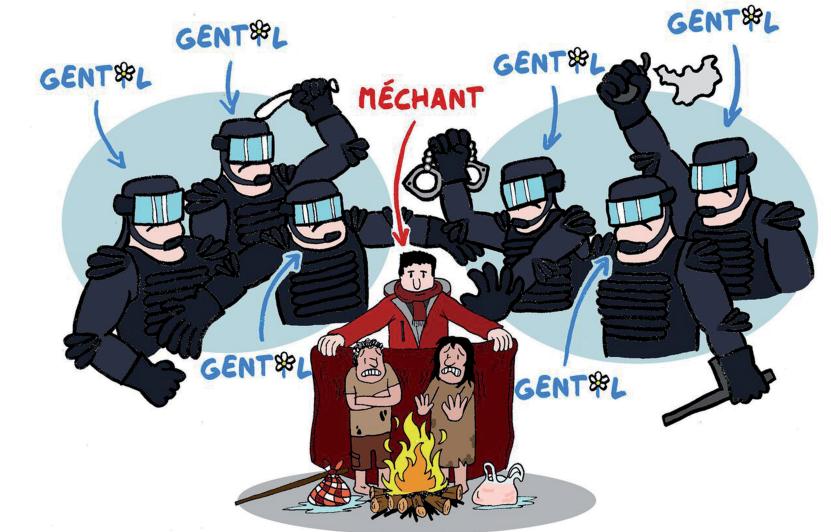
En France, le Code des étrangers (CESEDA) prévoit que l'aide à l'entrée ou au séjour irrégulier est passible de 5 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Censée lutter contre les passeurs, la disposition légale se retourne aujourd'hui contre des citoyens qui viennent en aide aux réfugiés. Pierre-Alain Mannoni est l'un d'entre eux. Il a été arrêté par la police pour avoir covoituré le 17 octobre 2016 trois réfugiées érythréennes en détresse secourues dans la vallée de la Roya. Ce territoire enclavé situé à proximité de la frontière franco-italienne est devenu un lieu de passage pour les réfugiés venus de Vintimille. Dans un témoignage saisissant dont nous publions ci-dessous des extraits, Mannoni revendique un acte humaniste et citoyen. Il a été relaxé le 6 janvier 2017, le tribunal correctionnel de Nice ayant reconnu qu'il avait agi « pour préserver la dignité et l'intégrité » des personnes, bénéficiant de l'immunité accordée par l'article L. 622-4 du CESEDA. Christian Estrosi, président de la région PACA (Provence Alpes Côte d'Azur), n'a pas manqué de commenter cette décision de justice : « Chaque fois que quelqu'un contrevient à la loi pour faciliter le passage de clandestins, c'est un mauvais message adressé à l'extérieur de nos frontières », ajoutant que « certains djihadistes se sont fait passer pour des migrants pour rentrer sur le territoire national » (sic!). Même si le parquet a fait appel, le cas pourrait faire jurisprudence à l'heure où d'autres citoyens solidaires sont toujours poursuivis pour avoir porté secours à des personnes réfugiées dans la Roya, ou ailleurs : Cédric Herrou, Eric et Marie-Rose, Francesca Peirotti, etc. (réd.)

J'ai 45 ans et 2 enfants. Je suis fonctionnaire de l'Education Nationale, Ingénieur d'Etude dans un laboratoire de recherche du CNRS/Université Nice Sophia Antipolis et enseignant à la Faculté des Sciences. Je n'étais pas jusqu'à présent militant politique ou associatif.

Dans ma famille on est Corse. J'ai passé toutes mes vacances au village de Pero-Casevecchie dans la maison de mon grand-père, le médecin du canton qui faisait ses visites à cheval. Au village, presque 50 ans

après sa mort, les gens en parlent encore car que ce soit en pleine nuit à l'autre bout du canton, que ce soit un bandit blessé ou un paysan qui n'ait pas de quoi payer, il soignait. Dans les récits que me racontait mon père et dans les expériences que j'ai vécues là-bas, j'ai appris [...] qu'on ne laisse pas quelqu'un en danger sur le bord de la route, d'abord parce que c'est la montagne mais aussi parce que c'est une question de dignité. Ou d'honneur comme on dit[...]

Le dimanche 16 octobre en rentrant



LE DÉLIT DE SOLIDARITÉ EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

HERSS

en voiture de la fête de la brebis à la Brigue avec ma fille de 12 ans, nous avons secouru quatre jeunes du Darfour. La Brigue est un village français dans la vallée de la Roya qui est frontalière de Vintimille en Italie. [...] Ces jeunes étaient complètement perdus et se dirigeaient à pied, certains en bermuda, vers les montagnes enneigées. Alors que nous nous rendions à la fête, nous nous sommes arrêtés et leur avons proposé de nous attendre sur le bas côté de la route. Au retour de la fête, nous les avons ramenés à Nice, ils ont mangé et dormi avec nous dans mon appartement [...]. Le lendemain [...] ils sont venus avec moi déposer ma fille à l'école puis je les ai déposés dans une petite gare peu surveillée par la police [...]. Ils devaient retrouver leur famille à Marseille.

C'était ma première action de secours envers ces "migrants". Pourquoi je l'ai fait ce jour-là ? Jusque-là, j'avais déposé des vêtements à la Croix-Rouge à Vintimille, des chaussures, un sac à dos, pour aider mais aussi pour montrer à mes enfants qu'il y a des injustices dans le monde et que chacun de nous peut faire quelque chose... Là c'était

la deuxième fois que je voyais un groupe sur le bord de la route. La première, j'avais hésité, je n'avais pas eu le courage, mais cette fois-ci, il y avait ma fille et j'ai pu lui montrer l'exemple.

Le lendemain, après une soirée chez des amis dans cette même vallée, sur le retour vers Nice, je décide de m'arrêter dans ce camp pour migrants à St Dalmas de Tende, un bâtiment désaffecté pour colonies de vacances de la SNCF ouvert en urgence, sans autorisation, par un collectif d'associations. Je sais bien que mon retour est une opportunité d'en sortir quelques-uns de ce lieu sans eau ni électricité et où la température en pleine nuit ne doit pas dépasser 10 degrés. [...]

Ce sont 3 filles qu'on vient d'aller chercher à l'étage. Elles sont contentes de ma proposition me dit-on car elles sont attendues par une association à Marseille pour être soignées. Quand je les vois mon cœur se déchire. Elles ont peur, elles ont froid, elles sont épuisées, elles ont des pansements aux mains, aux jambes. L'une boîte en faisant des grimaces de douleurs et l'autre ne peut pas porter son sac avec sa main blessée.

ANALYSE

LA POLITIQUE D'ACCUEIL, OUTIL DE PRÉVENTION DES CONFLITS

DE LA NÉCESSITÉ D'INTÉGRER

J'apprendrai plus tard que l'une d'elles est la cousine de la jeune fille tuée sur l'autoroute vers Menton quelques semaines avant. Elles ne parlent ni français, ni anglais. [...] J'en profite pour essayer de savoir de quel pays elles sont. Erythrée. [...] Elles n'ont pas peur de moi mais dans leurs yeux je lis qu'elles savent que rien n'est gagné. Il ne faut pas être un génie pour comprendre qu'au long des 6'000 km qu'elles ont faits pour arriver jusqu'ici, elles ont fréquenté la mort et le cortège d'horreurs qu'on n'ose imaginer. Je démarre avec à mon bord ces filles dont je dois prendre soin et que je dois amener à bon port. [...]

Nous n'arriverons pas à Nice. Au péage de la Turbie, les gendarmes nous arrêtent et nous conduisent à la Police de l'Air et des Frontières. Ils m'ont séparé des Érythréennes. Ce n'est pas clair ce qu'ils ont fait d'elles mais je ne crois pas qu'elles aient été soignées. Les deux majeures auraient été renvoyées au sud

de l'Italie comme cela se fait souvent. Les policiers m'ont dit qu'au moins l'une d'elles était mineure. Je n'ai pas réussi à les protéger.

Après 36h de garde à vue, j'ai été libéré sous contrôle judiciaire. Ma voiture a été saisie ainsi que mon téléphone et je n'ai pas le droit de quitter Nice sauf pour emmener mes enfants à l'école [...]. [...]

Mon geste n'est ni politique, ni militant, il est simplement humain et n'importe quel citoyen lambda aurait pu le faire. Que ce soit pour l'honneur de notre patrie, pour notre dignité d'hommes libres, pour nos valeurs, nos croyances, par amour ou par compassion, nous ne devons pas laisser des victimes mourir devant nos portes. L'histoire et l'actualité nous montrent suffisamment que la discrimination mène aux plus grandes horreurs. Pour que l'histoire ne se répète plus, nous devons valoriser la solidarité et éduquer nos enfants. Par l'exemple.

PIERRE-ALAIN MANNONI

DES ONG CRITIQUÉES PAR FRONTEX

Dans un rapport classé confidentiel, l'agence européenne Frontex accuse des ONG qui portent secours aux migrants et réfugiés en Méditerranée de collusion avec des réseaux de passeurs. L'information a été révélée par le *Financial Time*, qui a eu accès aux documents.

Parmi les ONG incriminées figurent Médecins sans Frontières et Save the Children.

Ces dernières rejettent en bloc ces accusations en rappelant qu'elles agissent en conformité au droit maritime.

AT

APPEL CONTRE L'APPLICATION AVEUGLE DES RENVOIS DUBLIN

Lors d'une conférence de presse, l'association Solidarité Tattes a rendu public un appel contre l'application aveugle du règlement Dublin. «Au nom d'un formalisme excessif, des familles sont séparées et des personnes malades sont renvoyées dans des pays où aucune prise en charge médicale n'est garantie», dénonce Solidarité Tattes.

La Confédération est appelée à respecter l'art. 17 dudit règlement qui lui permet de prendre en charge une demande d'asile, malgré le passage par un autre pays, pour des motifs humanitaires. L'appel a été signé par de nombreux représentants politiques de gauche comme de droite, des exécutifs cantonaux, des associations professionnelles du monde médical et de l'enseignement, ainsi que par des personnalités du monde culturel, politique, associatif. Vivre Ensemble l'a également soutenu.

Le texte de l'appel et le dossier de presse, avec des cas exemplaires sont disponibles sur le site: solidarite-tattes.ch

Les hommes, femmes et enfants demandant protection à la Suisse viennent généralement de pays en guerre ou soumis à des régimes autoritaires. Ils y ont subi ou assisté à des violences. Les trajets jusqu'au pays d'accueil sont eux-mêmes émaillés d'événements traumatisants, de par les politiques frontalières très restrictives voire répressives et les conditions de grande précarité. Un passé de violences subies qui peut augmenter les risques de devenir auteur de violence à son tour. Interrogeant les causes des cycles de violence dans les pays en proie à des conflits armés et les moyens de les prévenir, quatre chercheurs des Universités de Lausanne et Genève ont mené une étude statistique sur la population de demandeurs d'asile en Suisse¹. S'ils confirment qu'une personne ayant été exposée à des violences graves dans sa jeunesse a proportionnellement plus de chance de perpétrer un acte violent qu'un co-national né après le conflit, leur étude montre surtout que des politiques d'intégration efficaces, en particulier l'accès au marché du travail, permettent d'annihiler l'effet de l'exposition passée à la violence. Une conclusion interrogeant la politique d'asile actuelle, qui interdit aux demandeurs d'asile de travailler durant les 3 à 6 premiers mois de séjour en Suisse, et les limite à certaines branches d'activités. (réd.)

«Plus de 65% des pays qui basculent dans une guerre civile sont des pays où de nombreuses guerres civiles ont déjà été observées» (Collier and Hoeffler, 2004). «De nombreuses études démontrent que les guerres civiles passées sont un prédicteur important pour expliquer les guerres futures» (Walter, 2004).

Notre étude cherche à comprendre les raisons pour lesquelles nous observons ces cycles de violence et plus précisément en quoi l'exposition directe ou indirecte des individus à la guerre a une influence sur leurs futurs comportements violents. Au-delà de travaux très spécifiques et d'anecdotes, il est extrêmement compliqué d'en isoler un effet causal. La raison principale est que, dans la grande majorité des cas, les individus restent dans l'environnement dans lequel ils ont été initialement exposés au conflit. Ainsi il devient délicat de distinguer entre l'effet de reproduction de la violence au niveau individuel et les éléments contextuels favorisant l'émergence des conflits, telles que de faibles institutions, la présence de ressources naturelles ou encore de tensions ethniques. Dès lors que les demandeurs d'asile sont, par définition, éloignés d'un tel environnement, ils permettent de mesurer le rôle de l'exposition à la violence sur les futurs comportements. Et c'est dans cette perspective que nous avons choisi cette population comme terrain de recherche en comparant des populations de même nationalité ayant été ou non exposées à des situations de violence généralisée durant leur enfance.

EXPOSITION DIRECTE ET INDIRECTE

Deux grandes raisons expliquent pourquoi des individus ayant été exposés à des

« L'ÉLÉMENT DÉCISIF, C'EST L'IMPACT DES MESURES D'INTÉGRATION, PAS L'ARGENT. NOUS POURRIONS ENVISAGER UNE AUGMENTATION DU FORFAIT [D'INTÉGRATION] SI L'EFFET POSITIF EST PROUvé »

Mario Gattiker, Directeur du Secrétariat d'Etat aux migrations, 24 janvier 2017, L'Impartial / L'Express.
(Lire ci-contre)

conflits pourraient devenir plus violents. D'une part, l'exposition directe à la guerre, qui se caractérise notamment par un traumatisme psychologique lié au fait de subir soi-même la violence ou de l'observer (notamment à travers la violence envers les proches). D'autre part, l'exposition indirecte à un contexte de conflit, via une baisse drastique des revenus du ménage, l'impossibilité d'un accès à l'éducation, à la santé ou encore l'érosion des valeurs civiques et morales.

Dans notre étude, nous nous intéressons à la criminalité violente de la population des demandeurs d'asile politique en Suisse en nous focalisant sur ceux ayant été exposés à des guerres civiles dans leur pays d'origine. Nous observons qu'en moyenne, les requérants d'asile qui ont été exposés, directement ou indirectement, durant leur enfance (1 à 12 ans) à des conflits civils ou à des génocides ont 40% plus de chance d'être violents que leurs co-nationaux nés après la dernière année de guerre civile dans leur pays.

La structure fédérale de la Suisse nous a permis d'évaluer si des politiques cantonales adéquates peuvent réduire les effets de l'exposition à la violence survenue durant l'enfance. Nous démontrons que la mise en place de mesures d'intégration permet de réduire cette reproduction de la violence. Ainsi, un accueil décent, de qualité, avec des opportunités d'intégration crée des incitations à même de réduire totalement l'effet de l'exposition aux conflits. C'est le cas par exemple des cantons qui favorisent l'accès des demandeurs d'asile au marché du travail. De même, les perspectives d'inté-

gration à long terme limitent fortement le risque d'un passage à l'acte. Cela se vérifie avec les nationalités dont les taux d'acceptation de l'asile sont les plus élevés ou encore pour les nationalités dont les perspectives d'intégration sur le marché du travail une fois le permis B (ou F) obtenu sont les plus importantes.

Eu égard à la situation internationale, nous estimons que les résultats de notre recherche plaident en faveur de politiques d'asile plus généreuses, axées sur la qualité de l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés plutôt que sur leur exclusion. Plusieurs raisons à cela:

Les demandeurs d'asile fuient majoritairement un pays en guerre et ont besoin de protection.

L'accueil des migrants exposés directement ou indirectement à des guerres civiles n'augmente en rien la criminalité si des politiques d'accueil de qualité sont mises en place.

L'accueil des demandeurs d'asile contribue également à stopper les cycles de violences que de trop nombreux pays connaissent. Le refus des pays européens d'accueillir les migrants, et au-delà, l'abandon de générations entières, ne feraient qu'augmenter le risque de guerres civiles futures. Et de nouveaux déplacements de population.

MATHIEU COUTTENIER* ET MATHIAS THOENIG**

*Professeur assistant à l'Université de Genève au Département d'histoire, économie et société

**Professeur à l'Université de Lausanne au Département d'économétrie et d'économie politique

1 "The Violent Legacy of Victimization: Post-conflict Evidence on Asylum Seekers, Crimes and Public Policy in Switzerland" (Mathieu Couttenier, Veronica Preotu, Dominic Rohner et Mathias Thoenig). Papier de recherche soumis à publication scientifique.

TRAVAIL: UNE VISION À LONG TERME

La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a émis en janvier 2017 un certain nombre de recommandations en vue d'améliorer l'accès à l'emploi pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoires.

Près d'un réfugié reconnu sur deux est toujours sans emploi dix ans après son arrivée en Suisse, tandis que pour les personnes titulaires d'un permis F, le ratio tombe aux trois quarts. Preuve que « les mesures actuelles ne suffisent pas », s'alarme la CSIAS dans son rapport « un emploi au lieu de l'aide sociale ».¹

Elle propose, entre autres, une augmentation des forfaits d'intégration fédéraux à hauteur de 20'000 francs, au lieu des 6000 actuels. Elle recommande par ailleurs d'appliquer ces mesures d'insertion professionnelles personnalisées à tout le monde, pas seulement pour les personnes relevant de l'asile.

« Le coût des mesures de qualification « peut être contrebalancé par des économies au moins

aussi importantes », relève la CSIAS, puisque la dépendance à l'aide sociale est estimée à 25'000 francs par an et par personne.

Le patron du Secrétariat d'Etat aux migrations n'a pas montré grand enthousiasme face à la perspective d'une augmentation du forfait d'intégration. Après un silence, qui devait être appuyé puisqu'il est rapporté par le journaliste, il a répondu :

« Bon. Une évaluation des coûts est en cours, nous déciderons ensuite. Mais l'élément décisif, c'est l'impact des mesures d'intégration, pas l'argent. Nous pourrions envisager une augmentation du forfait si l'effet positif est prouvé ».²

ALEXIS THIRY / SMA

CSIAS, "Un emploi au lieu de l'aide sociale", Document de positionnement, 13.01.2017.

2 Philippe Boeglin, "La décrue des demandes d'asile", L'Express, L'Impartial, 24.01.2017.

A PROPOS DU PHÉNOMÈNE DE BRUTALISATION

Le phénomène de « brutalisation » est décrit par le criminologue André Kuhn dans son article « Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité »¹:

« Si l'on compare le taux de criminalité des étrangers à celui des nationaux du même sexe, de la même classe d'âge, de la même catégorie socio-économique et du même niveau de formation, la différence entre les nationaux et les étrangers disparaît. » [...] « Il arrive néanmoins que la nationalité explique tout de même une petite partie de la criminalité; ceci dans le cas très particulier de migrants provenant d'un pays en guerre. En effet, l'exemple violent fourni par un Etat en guerre a tendance à désinhiber les citoyens qui deviennent alors, eux aussi, plus violents et exportent ensuite cette caractéristique dans le pays d'accueil. Ce phénomène est connu en criminologie sous

le nom de «brutalisation». Ainsi, il semblerait que, lorsque l'immigration provient d'un pays en guerre, les quatre premières variables (sexe, âge, statut socio-économique et niveau de formation) ne suffisent pas à expliquer toute la criminalité; la nationalité entre alors aussi dans le modèle explicatif, en cinquième position. »

André Kuhn y souligne aussi que si les pouvoirs publics ne peuvent intervenir sur la variable âge ou sexe, ils détiennent les clés de l'accès à la formation et de la lutte contre les inégalités socio-économiques. Des mesures sociales positives qui bénéficieraient à la société d'accueil dans son ensemble.

SMA

1 André Kuhn, Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité? Hors-Série #3, mars 2013

DÉCRYPTAGE

OÙ SONT PASSÉS LES 54'000 « RELOCALISÉS » DE HONGRIE?

TOUR DE PASSE-PASSE

A l'été 2015, le Conseil européen lance un programme de relocalisation en signe de solidarité avec la Grèce et l'Italie, Etats aux avant-postes de l'accueil des réfugiés en Europe. Initialement, 40'000 places d'accueil auraient dû être mises à disposition par les Etats membres dans le cadre du projet. 40'000 personnes ayant déposé une demande d'asile en Grèce ou en Italie pouvaient donc espérer être relocalisées dans un autre pays européen¹. Quelques mois plus tard, le 22 septembre 2015, le Conseil augmente de 120'000 le contingent². Total: 160'000 places. Face aux millions de réfugiés syriens installés dans des conditions précaires dans des camps ou dans les villes du Liban, de Jordanie et de Turquie, ce chiffre représente une goutte d'eau dans l'océan. Pour rappel, le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) a enregistré 2,1 millions de réfugiés syriens en Egypte, Irak, Jordanie et Liban, et le gouvernement turc a comptabilisé 2,8 millions de Syriens sur son sol³. Cette goutte paraît encore plus dérisoire lorsqu'on prend le temps de déchiffrer le tableau de la Commission européenne informant chaque semaine du « state of play » – ou état des lieux – du programme de relocalisation. Décryptage.

Le 19 décembre 2016, par exemple, la Commission européenne annonce que 2'350 personnes ont été relocalisées d'Italie et 7'006 de Grèce. Soit un total de 9'356 personnes transférées en 18 mois sur les 160'000 promises. Et seules 20'441 places sont mises à disposition par les Etats. Manquent donc 87% des places pour lesquelles aucun gouvernement ne s'est annoncé !

Un autre détail devrait surprendre le lecteur attentif. La somme du nombre de personnes à relocaliser depuis la Grèce et l'Italie s'élève à 106'000 (39'600 + 66'400).

Où sont donc passées les 54'000 places restantes pour arriver à 160'000?

Comme le rappelle la Commission européenne le 22 septembre 2015, ces places étaient initialement prévues pour relocaliser

des personnes depuis la Hongrie⁴. Mais, « la Hongrie, refusant d'être considérée comme l'un des trois premiers pays d'accueil aux frontières de l'UE – à l'image de la Grèce et de l'Italie –, a décidé de s'exclure du dispositif. Du coup, l'accord s'en trouve compliqué et sera mis en œuvre en deux temps: 66'000 réfugiés seront "relocalisés" à partir de la Grèce (15'600) et de l'Italie (50'400) dans toute l'Union (y compris en Hongrie !), selon une clé de répartition contraignante. Le chiffre de 54'000 réfugiés [...] sera remis dans "le pot commun" et réparti ultérieurement, lors d'une nouvelle réunion du Conseil. »⁵

Le 21 mars 2016, la Commission européenne communique sur la réallocation de ces 54'000 places.⁶ Il ne s'agit plus de relocaliser des réfugiés déjà présents en

L'Europe réagit au décret anti-immigration de Donald Trump

Dessin de Vincent publié le 1^{er} février dans *Le Courrier*



Dans un tweet désarmant d'hypocrisie, Federica Mogherini, Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a érigé l'Europe en chantre de l'accueil face au décret anti-musulman de Donald Trump: « L'UE va continuer à accueillir des réfugiés. Cela fait partie de notre identité de célébrer la chute des murs et la construction de ponts. » Et comment elle qualifie les murs récemment érigés en Bulgarie, Hongrie, les miradors de Frontex aux portes de l'Europe?

Europe. Par un coup de baguette magique passé pratiquement inaperçu, les 54'000 places sont affectées à la réinstallation de réfugiés syriens actuellement en Turquie, prévue dans le cadre de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie ! Par ce tour de passe-passe, la -cynique- compensation offerte en échange du renvoi en Turquie des réfugiés arrivés en Grèce⁷ se retrouve déduite des places prévues pour la relocalisation. Cela n'empêche pas la Commission

européenne de continuer à communiquer sur les « 160'000 places de relocalisation ».

Elle a de quoi s'inspirer: la manœuvre ressemble étrangement à celle de la Suisse qui, après avoir annoncé 3'000 places pour la réinstallation de réfugiés syriens, avait réduit ce nombre à 1'500 au moment où elle annonçait ouvrir 1'500 places pour des relocalisations depuis la Grèce et l'Italie⁸...

**CRISTINA DEL BIAGGIO
AVEC LA COLLABORATION DE
CAMILLE GRANDJEAN-JORNOD**

¹ Conseil de l'Union européenne, Résolution concernant la relocalisation depuis la Grèce et l'Italie de 40'000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale, 22 juillet 2015.

² Conseil de l'Union européenne, Décision instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce, 22 septembre 2015.

³ HCR, Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie.

⁴ Commission européenne, Refugee Crisis – Q&A on Emergency Relocation, 22 septembre 2015.

⁵ Association européenne pour la défense des droits de l'homme (AEDH), Les mesures de l'Union Européenne face à la hausse de la demande d'asile: la procédure de relocalisation.

⁶ Commission européenne, Commission makes immediate proposal to implement EU-Turkey agreement: 54,000 places allocated for resettlement of Syrians from Turkey, communiqué de presse du 21 mars 2016.

⁷ Principe du 1:1, c'est-à-dire un réfugié syrien réinstallé depuis la Turquie pour chaque réfugié renvoyé en Turquie suite à sa traversée de la Méditerranée

⁸ Cristina del Biaggio, Combien de réfugiés syriens la Suisse s'apprête-t-elle à accueillir?, décryptage du Comptoir des médias, 22 septembre 2015.

DUR, DUR, D'ÊTRE POLICIER!

Les quelque 300 policiers romands mobilisés pour assurer la sécurité du dirigeant chinois Xi Jinping lors de son passage à Genève n'ont pas apprécié leurs conditions de séjour. Logés dans des abris de protection civile, ils n'ont pas tenu 2 jours: punaises de lit, hygiène douteuse et intoxication alimentaire ont créé un vent de révolte et une protestation en bonne et due forme auprès de la hiérarchie de la police genevoise. Celle-ci visait-elle à opération de sensibilisation aux conditions de vie des demandeurs d'asile, dont certains subissent ce régime depuis des mois?

SMA

TRUMP ET SES DÉCRÊTS

LA PAILLE ET LA POUTRE...

A l'heure où Trump fait les gorges chaudes de la presse, certaines de ses décisions sonnent étrangement familiaires. Il y a bien sûr les murs, que l'Europe ne se gêne pas de construire à tour de bras. Mais le 45^e président des États-Unis a aussi annoncé geler les subventions fédérales pour les «villes sanctuaires», qui refusent de dénoncer leurs sans-papiers et bloquent ainsi leurs renvois.

Or, qu'ont révélé les médias alémaniques quelques jours plus tôt? Rien d'autre que des coupes dans les versements fédéraux pour sanctionner les cantons accusés de «négligence» dans l'exécution des renvois Dublin. Il ne s'agit même pas, comme aux États-Unis, de résistance affichée, mais tout au plus d'un «manque de zèle» dans une poignée de cas: à ce jour, aucun canton ne s'oppose frontalement à ces renvois, même quand ils déchirent des familles ou abandonnent dans les rues italiennes des victimes de torture traumatisées. Il est toujours plus facile de repérer la paille dans l'œil du voisin – surtout quand elle a bien la taille d'une poutre. La politique migratoire suisse en a pourtant quelques belles qui ne l'aident pas à faire preuve de clairvoyance...

CAMILLE GRANDJEAN-JORNOD

BAMAKO: 1 - UE: 0

QUAND LE MALI INVERSE LES RÔLES

Il aura suffi d'un tweet ou presque pour faire vaciller la coopération Mali-UE en matière migratoire. Suite à une rencontre officielle avec les autorités malientes, l'envoyé de l'Union européenne Bert Koenders s'est un peu trop vite empressé de claironner en 140 caractères qu'un accord de réadmission avait été conclu. Il n'en fallait pas plus pour provoquer l'ire de la diaspora malienne en France: le consulat du Mali à Paris a été occupé pendant 11 jours. Le gouvernement malien a même échappé à une motion de censure déposée par l'opposition, inquiète des retombées de cette rencontre.

C'est dans ce contexte d'imbroglio diplomatique que Bamako s'est érigé contre l'usage et la validité des laissez-passer européens. Le 29 décembre 2016, il a refusé l'entrée sur son territoire de deux personnes présumées malientes que la France tentait d'expulser à l'appui dudit document de voyage. Dans un communiqué, Bamako dénonce le recours à ce laissez-passer qui permet à un Etat européen d'émettre lui-même un document d'entrée dans un pays tiers afin de faciliter les renvois d'étrangers en situation irrégulière. Les compagnies aériennes y sont cordialement invitées à barrer l'accès de leurs appareils aux personnes détentrices d'un tel document. Fin janvier, les autorités françaises n'avaient pas fait de commentaires, sans doute peu habituées à se voir renvoyer la pareille.

ALEXIS THIRY

28

VIVRE ENSEMBLE

CP 171 / 1211 Genève 8
Tél. (022) 320 60 94
Fax (022) 807 07 01
vivre.ensemble@asile.ch
www.asile.ch

Abonnement:
20 frs/an pour 5 numéros

CCP 12-9584-1
IBAN CH 3809 00000 01200 95841

Ont également collaboré à ce numéro

Frannçoise Joliat, Nicolas Reichel, Yacine Haffar, Janka Kaempfer,
Bülent Kaya, Pierre-Alain Mannoni, Mathieu Couttenier Mathias
Thoenig, Louise Wehrli, Edy Zihlmann, Leili Yahr, Vincent, Ambroise

Comité de rédaction

Nicole Andreetta (GE)
Françoise Jacquemetaz (VS)
Danielle Othenin-Girard (NE)
Christophe Tafelmacher (VD)
Marie-Claire Kunz (GE)
Raphaël Rey (GE)
Fatxia Ali Aden (VS)
Emmanuelle Hazan (GE)
Nora Bernardi (GE)
Anouk Piraud (GE)
Alexandra Illic (FR)

Rédactrice responsable

Sophie Malka (SMA)
Chargées de projet
Cristina Del Biaggio
Camille Grandjean-Jornod

Stagiaire

Alexis Thiry

Robin Junod

Correctrices

Sophie Lanfranchi

Catherine Forster

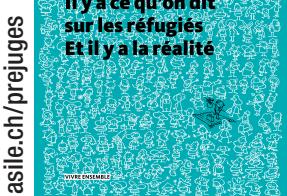
Conception graphique

Kaliata/I-artichaut

Mise en pages

Sophie Malka

Vivre Ensemble, c'est aussi...



asile.ch/prejugés

DES PUBLICATIONS

Brochure sur les préjugés en matière d'asile

Il y a ce qu'on dit sur les réfugiés. Et il y a la réalité.

Flüchtlinge - Fakten statt Vorurteile

Rifugiati - Idee e realtà a confronto

Des hors-série, des dossiers thématiques et les archives de la revue *Vivre Ensemble*.

LE SITE WEB - ASILE.CH

Une plate-forme web d'information et de documentation sur le droit d'asile.

Informé sur les projets de Vivre Ensemble; relaie les informations et publications des associations de défense du droit d'asile actives en Suisse romande: rapports, événements, expositions, témoignages.

DES PROJETS DE SENSIBILISATION

- > Le Comptoir des médias, notre action auprès des journalistes, en vue de favoriser une information factuelle, dénuée de préjugés;**
- > Les préjugés sur l'asile, notre activité de lutte contre les idées-reçues: brochure, quiz en ligne (asile.ch/prejugés) et des compléments documentaires.**
- > Un Agenda de l'asile participatif ouvert aux associations. *NOUVEAU!***

... Informer, pour renforcer le droit d'asile

ENGAGEZ-VOUS, SOUTENEZ-NOUS!

Aidez-nous à faire connaître la réalité de l'asile autour de vous.

Offrez un abonnement à la revue *Vivre Ensemble* (20 frs/an)

AGENDA

VIVRE ENSEMBLE À LA SEMAINE CONTRE LE RACISME 2017

Parmi la multitude d'événements prévus en Suisse dans le cadre de la Semaine contre le racisme, Vivre Ensemble organise une projection et table ronde autour de l'accès à la formation et à l'apprentissage des jeunes issus de l'asile et animera un atelier dans le cadre du projet *Ma Boîte à outils contre le racisme* organisé par l'Agenda 21 de la Ville de Genève. Nous sommes également invités à un colloque autour des médias et du racisme organisé par le Bureau lausannois pour les immigrés.

GENÈVE

21 mars 2017 | 19h30-21h30 - Film et discussion: "Tout sauf un jeu d'enfant"
La Traverse (50, rue de Berne)

Formation, apprentissage, travail | Les conséquences de la guerre et de la fuite sur la deuxième génération de réfugiés en Suisse (voir p.10)

26 mars 2017 | 15h - Réfugié-e-s: des rumeurs à la réalité

Atelier sur les préjugés liés à l'asile dans le cadre de *Ma boîte à outils contre le racisme*. D'autres animations y sont prévues ce jour-là, notamment un AnthropoBrunch (12h) animé par l'association EnQuêtes, avec un repas réalisé à partir des recettes du livre « La cuisine des réfugiés » (Helvetiq, 2016), en présence de Séverine Vitali (co-auteure) et des participant-e-s au projet.

**Inscription avant le 15 mars en précisant avec ou sans repas:
agenda21@ville-ge.ch ou 022 418 22 86.**

LAUSANNE



21 mars 2017 | 10h-16h30

Médias et racisme - Une liaison dangereuse?

Colloque organisé par le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). Vivre Ensemble est invitée à présenter son Mémo[ts] sur l'asile et les migrations dans le cadre d'une intervention intitulée: "Journalisme et migration: le choix des mots." Programme et informations: www.lausanne.ch/bli

Le site intercantonal de la Semaine contre le racisme répertorie les actions menées dans tous les cantons : <http://www.semainecontreleracisme.ch/>

Suivre sur notre site ces événements et autres organisés en Suisse romande :

> <http://asile.ch/agenda/>